

La métropole parisienne, une ville globale.

Source : Magali Reghezza-Zitt, *La France dans ses territoires*,  
A. Colin, 2011, p162-165 édition 2017

L'agglomération parisienne demeure marquée du sceau de l'exception, qu'il s'agisse de la taille, de ses fonctions, de son organisation et désormais de sa place dans les systèmes mondiaux.

L'agglomération parisienne demeure en tête des classements nationaux, population, nombre d'emplois, contribution au PIB. (...) La région est donc pleinement insérée dans la mondialisation. (...) La structure socio-professionnelle diffère de la moyenne française, en accordant plus de place qu'ailleurs aux emplois qualifiés et très qualifiés, ce qui indique (...) l'importance du processus de métropolisation.

La métropolisation n'affecte pourtant pas de façon identique l'ensemble de l'agglomération. Les activités de tertiaire supérieur sont très concentrées. Les emplois liés aux administrations publiques qui relèvent de la fonction de capitale sont regroupés dans Paris intra-muros, dans le VII<sup>ème</sup> et dans une moindre mesure, le VIII<sup>ème</sup> arrondissement. La recherche et l'enseignement supérieur se localisent dans les V<sup>ème</sup> et VI<sup>e</sup> arrondissement. Les activités liées à la finance (banques, assurances) sont rassemblées dans l'ouest de l'aire métropolitaine. Ces activités connaissent un lent glissement : d'abord implantées dans les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> arrdt (quartier de la Bourse), elles ont migré vers le VIII<sup>e</sup> (Triangle d'Or, quartier du Roule, Champs-Élysées), le IX<sup>e</sup>, le nord du XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> arrondissement. Puis elles se sont à nouveau déplacées vers la Défense, voire désormais au-delà (Rueil-Malmaison). Des pôles secondaires ont certes émergé dans l'est parisien, autour de Montparnasse (XIV<sup>e</sup>), de la gare de Lyon et de Bercy (XII<sup>e</sup>), mais sans parvenir à concurrencer l'attraction de l'ouest Parisien, qui fait du coup figure d'« hyper-centre ». Les bureaux d'études, les cabinets de conseil, les entreprises d'informatique, de publicité, de marketing adoptent des localisations péricentrales, souvent en proche banlieue, pour bénéficier d'un foncier moins élevé. (900 000 emplois plus diffus)

La concentration des emplois du tertiaire sup se reproduit à une échelle infra-métropolitaine. Des pôles secondaires émergent dans les différentes couronnes de la périphérie. Ex : un pôle logistique se constitue autour de RCDG dans le dpt de Seine-Saint-Denis. Dans le sud de l'agglomération, le plateau de Saclay est un technopôle de rayonnement international avec une partie de l'U Paris-XI (Orsay) et les laboratoires du CNRS, le centre du CEA, HEC, Supélec... Des entreprises de rayonnement mondial comme Danone, Thalès, ou Kraft Foods y ont implanté leurs laboratoires.

Ce polycentrisme est encouragé par les pouvoirs publics. Par exemple, depuis 2010, un projet de cluster scientifique a vu le jour. Il s'agit de faire du plateau de Saclay « une Silicon Valley » à la française.

(...) Paris est ici en concurrence directe avec Londres, qui peut se prévaloir de fonctions financières plus développées et du 1<sup>er</sup> aéroport d'Europe. (...)

Mais la métropole doit aussi se penser à l'échelle des territoires du quotidien. Or la détérioration des conditions de vie des habitants constitue un défi de taille. La métropolisation a en effet eu des conséquences négatives : difficultés d'accès au logement, exigüité de ces derniers, coût de la vie à Paris, temps de déplacement quotidien élevés, difficultés de circulation et de stationnement, etc. Certains problèmes, qui ne sont pas le propre de Paris et sa région, s'y posent avec plus d'acuité : vieillissement de la pop, dégradation du parc de logements, risques de ségrégations sociales et économiques, détérioration de l'environnement, etc. Encourager la métropolisation tout en régulant ses effets indésirables, constitue désormais un objectif, qui semble au demeurant difficile à atteindre.